Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 93 (1957)

Heft: 35

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONTREUX 5 OCTOBRE 1957 XCIII^e ANNÉE - N° 35

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 13.50; ÉTRANGER FR. 18.– • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

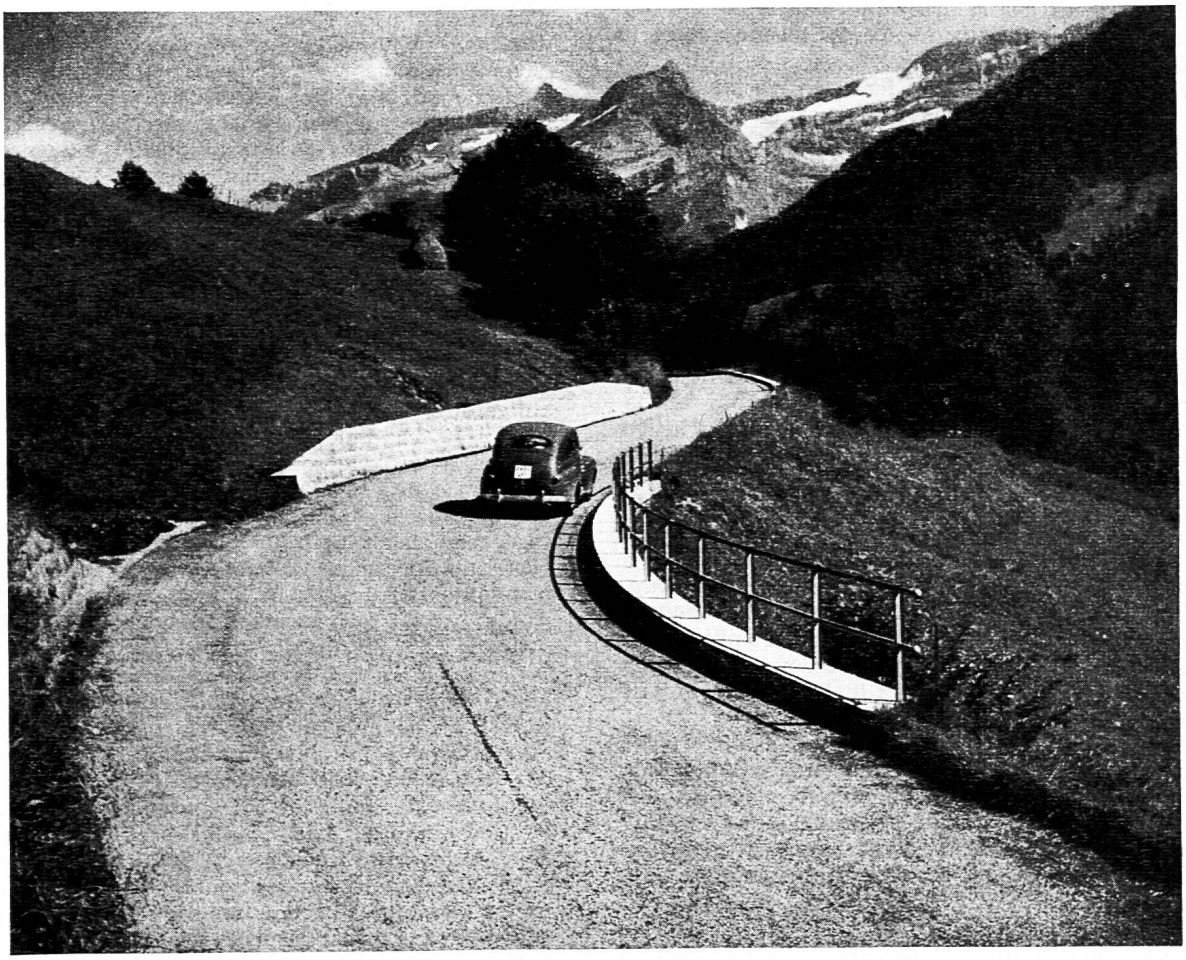

Col du Pillon

Partie corporative

EDITORIAL

Où en sommes-nous ?

La « saison » vient de commencer et déjà elle paraît fort avancée ; les vacances semblent déjà bien loin et tous nos comités centraux ou locaux, les commissions et les conventicules multiplient leurs convocations. Sans compter que Genève et Vaud fourbissent leurs armes électorales...

Parmi les causes qui président à tant d'agitation et de discours, il en est qui sont inscrites à titre permanent à l'ordre du jour, et la principale c'est la défense de nos intérêts. C'est là un procès qui n'est jamais gagné et dont les appels successifs offrent lors de leur arrêt une jurisprudence incertaine.

Actuellement, depuis la fin de la guerre, nous avons une période de prospérité inouïe, qui a démenti toutes les prophéties basées sur l'expérience de l'après-guerre précédente. Le manque de main-d'œuvre (300 000 travailleurs étrangers en Suisse) a rendu tellement précieux les services des salariés que leur rémunération est montée à des niveaux inespérés, inconcevables il y a seulement quelques années.

Sans doute, le départ a été lent ; ce n'est pas sans peine que les salariés dans leur ensemble, et, avec un peu de retard, les fonctionnaires, ont obtenu leurs premières allocations de vie chère auxquelles on pensait donner un caractère précaire, tant on attendait la crise qui amènerait l'effondrement des prix. Il a donc fallu voir passer bien des années pour que les allocations s'établissent, puis finissent par être intégrées dans les salaires et les traitements eux-mêmes.

Le principe qui, sur le terrain suisse, a animé la lutte revendicative pour la rémunération du travail, a été que les augmentations de salaire devaient compenser intégralement l'augmentation du coût de la vie. Mais alors qu'après 1918 il avait fallu des luttes acharnées pour faire admettre aux pouvoirs patronaux et politiques une réadaptation convenable des traitements, la tâche des syndicats ouvriers et celle commune de nos associations a été, depuis 1945, moins ardue. Je ne veux pas, évidemment, minimiser les efforts de nos représentants et prétendre, après coup, que leur travail a été particulièrement aisé. Mais il faut admettre que les circonstances se sont présentées du bon côté pour nous et que le suremploi a permis à la classe ouvrière d'atteindre le but qu'elle s'était proposé.

Il faut reconnaître aussi que les hauts salaires n'ont pas atteint également et avec la même rapidité tous les secteurs de la vie économique ; il existe encore, par exemple, dans le travail à domicile, des rétributions de misère qui étonneraient bien les « docteurs tant-mieux » qui abondent dans notre conformisme ambiant.

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : *Editorial : Où en sommes-nous? — Projet, projet! Qu'en pensez-vous? Répondez-nous! (avec planches en couleurs). — Assemblée des délégués du SLV. — Cours central pour chefs d'excursions. — Congrès internationaux de la FIAJ et de la CMOPE. — Salon de l'enfance et de la jeunesse.* — **Vaud :** *Petite lettre ouverte au bulletinier. — Chœur mixte de l'EN. — Croix-Rouge Jeunesse. — Section de Lausanne — SVTM et RS. — AVMG. — Programme des journées Freinet. — Université populaire.* — **Genève :** *Omnes foro. — Amour et groupe choral. — Concours d'admission aux études pédagogiques. — UIGDM Rappel. — UIGM Assemblée générale du 25 septembre. — Fondation Ch. Plisnier.* — **Neuchâtel :** *Exposition scolaire permanente. — De l'activité des écoles primaires de La Chaux-de-Fonds.*

Non seulement, dans la plupart de nos cantons, les fonctionnaires ont obtenu la compensation à peu près intégrale de l'augmentation du coût de la vie, mais dans plusieurs cas ils ont fait admettre, sans la lettre, l'échelle mobile des traitements, c'est-à-dire que toute hausse de l'index des prix de 5 points entraîne automatiquement un rajustement temporaire ou définitif des traitements.

On assiste maintenant, dans le monde ouvrier, à une deuxième vague de revendication, poussée par un principe tout différent ; c'est la participation équitable à l'augmentation du revenu national. La prospérité ne doit pas profiter qu'à une catégorie de gens, et il n'y a pas que les dividendes et les tantièmes qui doivent en avoir le bénéfice, puisque tous les éléments de la production contribuent à sa pérennité. Je ne veux pas discuter ici la pertinence de la proposition, mais elle me paraît bien philosophique pour exercer une action efficace sur l'ensemble des salariés.

Cependant, le corps enseignant a une autre revendication à faire valoir. Il n'y a aucun doute qu'on demande de plus en plus de choses à l'école, et c'est devenu un truisme de déclarer que dans notre monde moderne et, bien plus encore dans le monde de demain, l'enfant ne sera jamais assez bien armé pour la vie, que les progrès de la technique, les exigences d'une spécialisation toujours plus poussée, l'automation ne laisseront que peu de chances dans la vie au malheureux manœuvre, mais que seul l'ouvrier spécialisé pourra prétendre à un niveau de vie suffisant.

Pour préparer donc toujours mieux la jeune génération à la tâche qui l'attend, les éducateurs doivent eux aussi être préparés avec un soin plus attentif et plus prolongé. Mais, tandis que l'on sollicite nos élèves au jour même où ils ont terminé leur scolarité obligatoire, les collégiens aussitôt leur maturité en poche, et les diplômés et licenciés des écoles supérieures, avant que soit sèche l'encre de leur diplôme, à occuper des places bien rémunérées dans l'industrie et dans le commerce, qui serait assez fol pour refuser ces riches présents pour entrer dans une carrière médiocrement rétribuée, où l'avancement est quasi inexistant et où l'existence, tout imprégnée d'idéal qu'elle soit, paraît à nos jeunes singulièrement étriquée ?

Depuis bien des années, la crise du recrutement existe pour le corps enseignant et la pénurie du personnel est de plus en plus évidente. Les causes ? Indubitablement la plus importante est la médiocrité des traitements. (Au congrès de Francfort, cela a été unanimement souligné.) En conséquence, leur revalorisation s'impose dans le plus bref délai sous peine de voir les futurs éducateurs se diriger vers d'autres professions où les études sont d'égale longueur, mais où les possibilités pécuniaires sont plus larges, ou vers d'autres cantons où les traitements sont plus raisonnables (exemple de l'exode des Grisons vers Bâle ou Zurich).

Le problème actuel de la défense des intérêts matériels du corps enseignant semble donc se concentrer vers l'obtention d'une revalorisation des traitements du corps enseignant. Cette revalorisation peut consister en une modification de l'échelle des traitements ou peut prendre une forme moins patente en affectant des indemnités de résidence, des allocations d'éloignement, des améliorations dans les conditions de travail ou la sécurité sociale. Mais, quelle que soit la

forme qu'elle peut prendre, je crois qu'elle s'impose ou s'imposera partout si on veut combattre sérieusement la crise du recrutement.

D'autre part, l'insuffisance des traitements n'est pas la seule cause de la pénurie de candidats. On constate partout une perte de prestige du corps enseignant ; bien des remèdes ont été énumérés ; parmi toute cette pharmacopée, il en est un qui est d'un effet sûr : c'est de la part des autorités de faire confiance aux éducateurs et de les associer toujours plus étroitement aux décisions aussi bien administratives que pédagogiques ; le congrès de la SPR en 1954, à Neuchâtel, a souligné avec suffisamment de force ce côté du problème.

Voilà donc quelques réflexions sur notre situation présente. Elles sont aujourd'hui valables et le seront pour l'avenir immédiat si les éléments qui conditionnent notre vie économique se maintiennent. Des signes perturbateurs sont déjà apparus qui montrent que la position de notre économie est plus fragile qu'on ne le pensait. La hausse récente du taux de l'escompte est une mesure purement technique, au point de vue financier, qui n'aurait dû avoir qu'un effet très limité. Elle a eu cependant des répercussions imprévisibles et leur étendue comme leur profondeur ont été bien inattendues. Cette alerte doit nous engager à la vigilance et nous remettre devant les yeux, une fois de plus, que bien des objets resteront encore longtemps en permanence à l'ordre du jour de nos préoccupations.

G. W.

A propos de documentation

Projet ! Projet !
Qu'en pensez-vous ? Répondez-nous !

L'instituteur d'aujourd'hui recherche de plus en plus de la documentation, des illustrations, et en couleurs, et bon marché. Les sources de celles-ci sont nombreuses, on le sait.

En Suisse, entre autres, la *Vereinigung Schweizerische Lehrschau* a pour but de fournir au corps enseignant de belles illustrations en couleurs, accompagnées d'une notice explicative.

Encartés dans ce numéro vous trouverez deux exemplaires de ces illustrations. Quant au texte, qui est lui-même souvent accompagné de croquis, notre projet est de vous le fournir en français non pas simplement traduit, mais surtout adapté pour nous, Suisses romands.

Les premières séries parues ont pour titre :

Animaux de chez nous, I,
Le chemin de fer du Gothard,
Aviation, I,
Aviation, II.

Les projets de publications pour ces prochains mois sont :

Le charbon, I,
Le pétrole, I,
Le pétrole, II.

Pour plus tard sont encore en préparation :

Animaux exotiques, I,
Electricité, I,
Le lait,
La forêt,
La navigation sur le Rhin,
L'Afrique, I.

Chaque série contient une douzaine d'images comme celles qui sont encartées ici.

Pour exemple, voici les séries :

Aviation :

1. Hangar
2. Chantier aéronautique
3. Atelier de réparation des moteurs
4. Atelier de réparation des hélices
5. Banc d'essai des moteurs
6. Météorologie
7. Plein d'essence
8. Tour de contrôle
9. Préparatifs de départ
10. Atelier de réparation radio
11. Atelier de réparation instruments
12. Service de sauvetage en mer.

Animaux de chez nous :

1. Chevreuil en été
2. Chevreuil en hiver
3. Cigogne
4. Bouquetin
5. Faucon pèlerin
6. Balbuzard
7. Vanneau huppé
8. Sanglier
9. Souris
10. Loutre
11. Cerf
12. Héron cendré

La série, avec le texte accompagnateur, serait vendue 5 francs environ, ce chiffre ne pouvant être fixé qu'au prorata du tirage que nous pourrons assurer.

C'est donc une occasion magnifique qui vous est offerte aujourd'hui. La Guilde de Documentation de la S.P.R. est sur le point de passer un contrat avec la « Vereinigung Schweizerische Lehrschau » pour la diffusion en Suisse romande des éditions de cette dernière. Mais avant d'aller plus loin dans nos démarches, il faut que nous puissions prévoir quel sera l'accueil que vous réserverez à notre initiative. Il faut notamment que nous puissions assurer un certain tirage pour couvrir les frais d'impression du texte en français.

Dès lors nous demandons à tous ceux qui approuvent notre initiative de nous le faire savoir : Serez-vous acheteur de cette documentation, oui ou non (sans engagement formel de votre part naturellement). Pour simplifier la tâche de chacun, nous considérons, **sauf avis contraire de leur part,** que les membres de la Guilde de Documentation de la S.P.R. sont d'accord. Ils n'ont donc pas besoin de nous écrire. Par contre, que tous ceux qui ne sont pas membres et qui veulent recevoir cette documentation nous le fassent savoir par simple carte adressée à Louis Morier-Genoud, Veytaux-Montreux.

Par l'intermédiaire du journal nous vous tiendrons au courant des résultats de cette petite enquête.

Répondez immédiatement afin de ne pas oublier ! Merci !

J.-J. Dessoulavy.

Assemblée des délégués du Schweizerischer Lehrerverein

Fribourg 28-29 septembre

Plus heureux que la S.P.R., le S.L.V. possède une section fribourgeoise, qui groupe les instituteurs et professeurs de langue allemande. C'est pourquoi, de temps en temps, les collègues viennent siéger à Fribourg ; y en a-t-il encore beaucoup parmi nous qui se souviennent du Lehrertag de 1941 ? Après 16 ans,

c'était l'assemblée des délégués qui tenait ses assises dans la cité de la Sarine.

Depuis bien longtemps, je n'avais pas eu l'occasion de reprendre contact directement avec les représentants du S.L.V. ; me sera-t-il permis d'exprimer le plaisir que j'ai eu à me retrouver au milieu de nos collègues suisses allemands.

Sans doute, il y a bien des différences entre eux et nous ; l'assemblée des délégués est si bien préparée que les objets à l'ordre du jour défilent très rapidement, sans intervention individuelle et sans discussion ; même l'augmentation de la cotisation centrale de 4 à 5 fr. (4 fr. pour la caisse centrale et 1 fr. pour la caisse d'entraide) a été acceptée sans observation, de même que les élections au comité (dont notre collègue de la S.P.J. Berberat s'est retiré).

C'est dans la salle du Grand Conseil fribourgeois que s'est tenu, samedi après-midi, l'assemblée des délégués.

Parmi les décisions prises et les rapports présentés, citons le renouvellement du comité qui continuera à être présidé par Th. Rychner (Zurich) ; la réjouissante constatation que les trois fonds du S.L.V. (fonds d'entraide, fonds des stations de cure et de vacances et fonds des orphelins) ont une fortune totale qui, pour la première fois, dépasse le million ! ; augmentation du nombre des membres qui passent à environ 16 000 (dont un peu plus de 6000 sont abonnés au journal) ; deux rapports sur la façon, pour les Suisses allemands, de prononcer le hochdeutsch ont été accueillis avec un sourire... plutôt sceptique.

Signalons que le S.L.V., en commun avec la Société suisse des Institutrices, attribue chaque année un prix au meilleur ouvrage pour la jeunesse ; le jury compétent a décidé, pour 1957, d'accorder la palme à un illustrateur de livres d'enfants, F. Hoffmann (Aarau), estimant qu'auprès de la jeunesse moderne, l'image jouit d'un tel prestige, qu'elle paraît souvent plus importante et plus efficace que le texte imprimé.

La prochaine assemblée, celle de 1958, aura lieu à Coire ; enfin l'offre faite l'an dernier d'inviter 100 enfants hongrois en Suisse, pour un mois, sera renouvelée, puisqu'elle n'a pas pu être mise en œuvre.

La soirée du samedi était organisée par la section de Fribourg ; elle présenta aux délégués et à un nombreux public une fresque très colorée du folklore fribourgeois.

Le dimanche matin, M. le professeur Kägi, de l'Université de Zurich, présenta une conférence sur *La démocratie directe en danger ?*

Conférence très claire, très méthodiquement construite sur laquelle j'espère avoir l'occasion de revenir.

Au banquet, M. le conseiller d'Etat Python prononça un bref discours de bienvenue et de remerciements.

Enfin, l'après-midi, deux autocars emmenèrent la plupart des délégués à Gruyères.

Merci au S.L.V. de l'accueil amical qu'il réserva aux deux représentants de la S.P.R., Neuenschwander et

G. W.

Cours central pour chefs d'excursions

La Fédération suisse des Auberges de la jeunesse organise à nouveau son cours d'automne, qui aura lieu à Rotschuo près Gersau, du 6 au 10 octobre. On s'inscrit au Secrétariat central des Auberges, Zurich 8, Seefeldstrasse 8.

Le programme comporte des excursions dans une région idyllique, des exercices de topographie pratique, du chant, des danses populaires, des entretiens sur les multiples problèmes que posent les courses d'école et les activités de plein air. Le professeur Max Oettli, maître de sciences, collabore à l'enseignement donné dans ces journées fort bien organisées, où s'équilibrent agréablement les courses et les conférences, la musique et les jeux, des exposés sur les incidences physiologiques et psychologiques de l'activité de plein air.

M. Toni Portmann, secrétaire central, nous charge de recommander ce cours, ce que nous faisons bien volontiers. Nous le ferons de façon plus pressante encore lorsqu'il sera organisé, comme nous l'avons maintes fois suggéré, en terre romande et en français.

P.

Congrès internationaux de la FIAI et de la CMOPE

Francfort, 29 juillet - 10 août 1957

Les congrès de la Confédération mondiale des Organisations de la Profession enseignante (CMOPE) sont assez différents de ceux de la FIAI.

D'abord, par le nombre des participants. Une centaine de délégués est un maximum pour la FIAI, tandis que la CMOPE en rassemble plus de quatre cents, sans compter un grand nombre d'invités et d'observateurs ; on s'y connaît donc moins et l'atmosphère y est moins familiale.

Ensuite, si, à la FIAI, le français et l'anglais sont à peu près à égalité, soit dans les interventions des orateurs, soit dans les conversations particulières, la Confédération mondiale voit une supériorité écrasante de l'anglais, et cette prédominance ne se limite pas au domaine purement linguistique, mais s'étend au fond même des interventions dans lesquelles les arguments sont présentés de façon très différente, sont classés dans un ordre tout autre et exercent une influence d'une portée fort inégale de ce qu'on attendrait d'un discours français.

On peut citer encore le goût de la CMOPE pour les cérémonies solennelles et la tâche considérable qu'elle impose à son président, chargé dans chaque occasion de prononcer des paroles définitives.

Enfin, les méthodes de travail diffèrent également : la CMOPE publie tous les rapports nationaux qui lui sont adressés sur les thèmes d'études des congrès, mais il n'y a pas de rapport de synthèse important : ce sont les délégués eux-mêmes qui se divisent, selon leur choix, en un certain nombre de commissions ; chacune examine un côté du problème et fournit un rapport qui est présenté en assemblée plénière. Cette façon de faire a l'avantage de faire participer plus activement peut-être les délégués aux discussions dans le sein des commissions ; mais l'inconvénient, c'est que les rapports ne traduisent pas la pensée de l'ensemble de la conférence et surtout, les rapporteurs eux-mêmes n'ont que fort peu de temps — un ou deux jours, au maximum, au milieu de l'agitation et des séances du congrès — pour établir leur texte.

***

La séance solennelle d'ouverture du congrès de la CMOPE eut lieu à la Paulskirche, le 2 août, au soir. Cette église, d'une architecture assez inattendue par sa construction circulaire, représente pour les Allemands un haut-lieu de leur histoire, puisque c'est là que siégea en 1849 le parlement libéral antérieur à l'hégémonie prussienne.

Le président de la République fédérale, M. le Dr Heuss, qui au moment du congrès était en séjour de

vacance et de convalescence en Suisse avait envoyé un message dont j'extrais les lignes suivantes :

« Lorsqu'en 1945 il a fallu réorganiser l'enseignement sous ses différentes formes, nous avons eu une double tâche à remplir : d'abord débarrasser l'école de la quintescence du programme national-socialiste qui l'avait envahie et qu'on appelait par euphémisme « pensées ». J'ai eu devant moi des livres de calcul prescrits par l'Etat dans lesquels l'arithmétique la plus simple renfermait de la propagande en faveur du « parti ». Ensuite les occupants arrivaient avec leur propre façon de voir et tous avaient un genre de « feu sacré » missionnaire, car ils avaient tendance à considérer leur système — celui auquel ils étaient habitués — comme supérieur aux autres. Et beaucoup d'enseignants allemands qui jusqu'alors n'avaient pas confiance en la tradition allemande dont ils voyaient les échecs, passèrent au nombre de ses défenseurs parce que les actions des autres les y invitaient. Ceci est maintenant du passé. Ce congrès prouve justement que l'on a compris : dans le domaine de l'éducation, on doit toujours être disposé à apprendre aux autres, mais se garder de vouloir à toutes forces leur faire accepter, voire leur imposer, son système... »

Discours de bienvenue du président de l'AGDL, discours du président de la Confédération mondiale, discours de M. Evans, directeur général de l'Unesco. L'orchestre de la jeunesse avait ouvert la cérémonie par l'« Egmont » de Beethoven et la fin fut marquée par l'« Huldigungsmarsch » de Grieg.

Le principal objet à l'ordre du jour du congrès était : **La pénurie d'enseignants, ses causes, ses remèdes.**

M. Patterson (Canada), résuma les rapports ; les deux tiers de ceux-ci signalent que la pénurie règne chez eux. Les avis diffèrent totalement d'ailleurs sur l'importance et la durée probable de la crise.

Quant aux mesures prises pour y remédier, celles qui sont les plus fréquemment signalées furent les appels à l'opinion publique pour attirer l'attention de la population sur la gravité de la situation et aussi les essais de collaboration entre gouvernements et associations du corps enseignant ; on mentionnait également l'amélioration des traitements, le perfectionnement de la formation professionnelle, une meilleure organisation du recrutement, l'opposition à une baisse de niveau des exigences d'entrée dans la profession.

***

Quatre groupes furent ensuite formés pour examiner les différents aspects du thème d'étude :

I. Quelle est la quantité de travail que l'on peut demander normalement et raisonnablement à un enseignant et quel est le rapport entre celle-ci et la pénurie d'enseignants ?

C'est d'abord le problème de l'effectif des classes ; pour les écoles primaires, le nombre maximum devrait être fixé à 25, et en tout cas ne jamais dépasser 30. Quant à la surcharge due aux horaires, « il ne faut pas exiger d'un éducateur qu'il donne des cours toute la journée sans interruption, mais au contraire lui octroyer des moments de liberté lui permettant de se reposer et de se concentrer sur les cours à venir ».

Pour les activités en dehors des programmes, sport, théâtre, les instituteurs doivent y prendre part, mais, dans ce domaine aussi, l'enseignant ne devrait pas être surchargé.

Actuellement beaucoup de jeunes se sont découragés devant la somme d'activités dont on prétend les charger et ils ont quitté la profession tandis que des étudiants qui auraient été attirés par l'enseignement ont opté pour un autre travail.

Tous ces problèmes devraient être repris et approfondis par les associations nationales.

II. Quelles sont les méthodes et les mesures qui ont été appliquées en vue d'atteindre le niveau quantitatif requis ? L'ont-elles été aux dépens de la qualité de la formation du corps enseignant ?

Dans ce groupe furent examinées les mesures prises par les différents gouvernements pour assurer un recrutement suffisant ; mais il est difficile d'établir des normes de qualification valables pour tous les pays, tant les conditions locales sont diverses ; certaines dispositions prises dans un Etat ont eu pour résultat de diminuer le niveau de la qualification, alors que les mêmes dispositions prises ailleurs n'ont pas les mêmes conséquences. Il est arrivé aussi, et fréquemment, que des mesures ont paru abaisser le niveau des exigences requises pour enseigner, mais cela n'a été que temporaire car on a pu les corriger en complétant la formation des enseignants ainsi engagés, alors qu'ils avaient déjà la responsabilité d'une classe : par exemple, cours du samedi, cours de vacances, possibilité de suivre au cours de l'année la formation professionnelle et d'acquérir les diplômes nécessaires, formation accélérée d'hommes libérés du service militaire, etc.

D'autre part, pour intensifier le recrutement régulier, on a, dans certains cas, augmenté le nombre des écoles normales, ou donné dans l'enseignement secondaire, si celui-ci était surchargé, la priorité aux élèves qui annonçaient leur volonté d'entrer dans l'enseignement ; on a même modifié parfois les programmes secondaires pour y faire entrer certaines formes de travail préparatoire à la profession enseignante.

Mais il faut reconnaître aussi que d'autres mesures ont abaissé sérieusement le niveau des études, soit en n'exigeant pas certains diplômes indispensables jusque-là, soit en diminuant la durée et les programmes de la formation professionnelle, soit en délivrant des diplômes « temporaires », soit en admettant dans les écoles normales des classes surchargées, etc.

Parmi les recommandations, il faut signaler celle qui concerne les conditions de délivrance des diplômes d'enseignants : aucun changement du niveau requis ne devrait avoir lieu sans l'approbation du corps enseignant.

Il faut aussi déclarer que l'enseignement à tous les échelons est important et que des maîtres qualifiés doivent être choisis aussi bien au degré primaire qu'au second degré.

III. Causes économiques de la pénurie et remèdes.

En première ligne, c'est l'insuffisance des traitements qui est la cause essentielle de la pénurie d'enseignants, mais il est curieux de constater qu'en Europe occidentale et en Amérique du Nord, où les traitements ont été augmentés, cette cause continue à agir sur le recrutement.

La pénurie a généralement consolidé la sécurité de l'emploi, et, très généralement, des pensions de retraite sont prévues.

Dans quelques pays, il existe dans l'enseignement des possibilités d'avancement satisfaisantes, alors que dans d'autres elles sont insuffisantes.

Il ne semble pas que la durée des études puisse être considérée comme une cause sérieuse de découragement pour d'éventuels candidats.

Il faudrait que les retraités qui reprennent du service ne perdent pas le bénéfice de leur pension et que les femmes mariées puissent continuer à enseigner ; on aurait ainsi une sensible atténuation de la pénurie.

Enfin, les associations du corps enseignant ont un rôle important à jouer dans ce domaine : elles doivent demander pour l'éducateur des ressources financières suffisantes en insistant sur les points suivants : octroi de bourses pour les études des écoles secondaires qui se destinent à l'enseignement, constructions de bâtiments scolaires bien équipés. De plus, on devrait tout mettre en œuvre pour arriver à une liberté civique complète des enseignants, y compris le droit d'appartenir à des partis politiques et à l'octroi d'autorisations d'absence avec traitement, pour ceux qui obtiennent un mandat électif.

IV. Les causes non économiques de la pénurie.

Bien qu'il soit difficile en certaines occasions de tirer une ligne de démarcation précise entre causes économiques et non économiques, car les interférences sont nombreuses, le groupe a retenu comme causes : l'accroissement du nombre des élèves dû à l'accroissement de la natalité d'après-guerre ; la pénurie d'enseignants due à la faible natalité entre 1930 et 1945, ce qui se traduit tout naturellement par le petit nombre d'élèves-maîtres ; la diminution du prestige de l'enseignant, les attributions trop lourdes dont on charge les éducateurs, l'avancement lent et quelquefois arbitraire, les causes politiques ou réglementaires.

Le groupe s'est surtout occupé de la diminution du prestige de la profession : en Extrême-Orient, l'éducateur faisait autrefois partie de l'élite intellectuelle, alors qu'aujourd'hui les jeunes intellectuels sont attirés par des professions plus rémunératrices.

Dans les pays occidentaux, le problème est plus complexe ; autrefois, l'instituteur était, dans son village et avec le prêtre, la seule personne instruite et cultivée. L'élévation du niveau général des connaissances — et l'instituteur peut en être fier — a diminué considérablement la différence. Beaucoup de jeunes gens sont aujourd'hui attirés vers les professions les mieux rémunérées, mais beaucoup, indépendamment de la raison économique, trouvent la profession enseignante trop étriquée, sans avenir, toujours monotone. Dans certains pays, on a tendance à considérer l'enseignement uniquement comme une carrière de femme.

Les parents ont aussi leur part de responsabilité ; beaucoup plus qu'autrefois, ils critiquent les maîtres devant leurs enfants ; de même les dirigeants de l'économie jettent le discrédit sur le corps enseignant ; ils voudraient que l'école leur livrât des jeunes immédiatement utilisables, qui « rapportent » immédiatement, au sens le plus matérialiste du terme, alors que l'école tend à former l'« homme » complet de demain qui doit apprendre à penser librement.

Enfin, des éducateurs démoralisés par l'incompréhension qui les entoure ont tendance à décourager les jeunes d'entrer dans la profession.

Comme remèdes possibles, le groupe IV recommande aux associations nationales d'éclairer l'opinion publique sur l'importance du rôle de l'école, et cela par tous les moyens : presse, radio, etc. ; d'étudier la possibilité d'améliorer la formation des maîtres, par exemple par l'obtention d'un diplôme universitaire ; de repenser sans cesse les programmes et les méthodes d'enseignement pour les adapter aux nouvelles conditions de la vie et enfin de faire comprendre aux jeunes, comme à leurs propres adhérents, l'importance et la noblesse de la mission de l'éducateur.

***

Le moment le plus émouvant du congrès fut, me semble-t-il, celui où la délégation d'Israël fit une déclaration dans laquelle elle disait : « C'est la première fois que, depuis la guerre, un enseignant israélien est présent sur le sol allemand... A la suite d'une politique raciale brutale qui a propagé la haine entre nations et religions, six millions de membres de notre peuple, parmi lesquels un million d'enfants innocents, ont été cruellement mis à mort. En raison de notre tragique expérience, nous pensons qu'il est nécessaire de souligner que l'humanité a besoin d'enseignants et d'éducateurs épris de liberté et de justice, respectant le droit de chaque nation de mener une existence indépendante et individuelle et imbus du sublime idéal conçu par les prophètes d'Israël, l'idéal de la paix universelle.

C'est seulement par la force de notre foi en la victoire finale de la justice, de la liberté et de la paix que nous nous sommes relevés des cendres de la destruction et du massacre, et c'est uniquement dans les principes pour la réalisation desquels notre WCOTP travaille qu'il y a encore de l'espoir pour l'avenir de l'humanité. »

***

L'an dernier, à Manille, la délégation française avait posé le problème de l'activité de la CMOPE et des relations entre le Bureau exécutif et surtout entre le secrétariat et les associations nationales ; en effet, les seuls points de contact sont concentrés dans le congrès annuel, mais d'un congrès à l'autre, les associations n'ont aucune influence sur l'activité du secrétariat.

Pour donner partiellement satisfaction au vœu exprimé par la délégation française, la CMOPE a voté l'établissement de quatre comités permanents : Enseignement technique et Ecoles professionnelles — Enseignement rural — Enseignement des enfants handicapés — Journalisme pédagogique.

Cette innovation, bien qu'ayant été acceptée, n'a rencontré cependant qu'un accueil très peu enthousiaste, surtout parce que personne ne pouvait se rendre compte de la façon dont ces commissions pourraient fonctionner : elles rencontreront évidemment les mêmes obstacles que la Confédération elle-même : impossibilité matérielle de siéger entre les congrès, et travail superficiel lors des congrès parce que trop hâtif et insuffisamment préparé ; là aussi, le petit nombre des membres de chaque commission et leur mode de désignation les empêchera d'exprimer un avis valable de l'ensemble des associations. Seul le travail qu'elles fourniront pourra démentir les prévisions pessimistes qui se sont exprimées lors de leur naissance.

***

Pour l'an prochain, le sujet choisi est le suivant : « Quel est l'appui dont l'enseignement bénéficie de la part du public ? » et le lieu du congrès : Rome, tandis qu'en 1959, ce sera Washington.

Le congrès de la CMOPE fut reçu par les autorités de la ville de Francfort dans la salle historique du *Römer*, entièrement reconstruite.

Rappelons que la SPR fut représentée aux deux congrès par A. Neuenschwander, président, et par A. Pulfer, trésorier, qui était l'hôte d'honneur de l'AGDL.

Remercions enfin les organisateurs des congrès de l'amabilité de leur accueil et pour toutes les attentions qu'ils ont prodiguées à tous les participants.

G. W.

Salon de l'enfance et de la jeunesse

2-13 octobre 1957

Au moment où paraîtront ces lignes, le premier Salon international de l'enfance et de la jeunesse aura ouvert ses portes depuis trois jours et aura commencé sa belle aventure.

C'est en effet une belle aventure que celle où se sont engagés les organisateurs, car c'est la première fois qu'une entreprise de cette envergure est lancée en Suisse et le succès du Salon de Paris n'est pas une caution suffisante pour celui de Genève.

Le but de cette manifestation est de « grouper, centraliser, coordonner toutes les branches d'activités, physiques, morales et matérielles, se rapportant à l'enfance et à la jeunesse ». C'est surtout de montrer de manière vivante la façon dont ces activités se présentent et s'exercent.

Le Salon comprend trois parties :

La première s'intéresse aux problèmes sociaux et culturels ; elle accueille et expose les résultats atteints par les organes officiels de l'Instruction publique, les grandes administrations, les œuvres qui se rapportent aux enfans et aux jeunes, associations nationales et internationales, etc. C'est dans ce secteur qui occupe un côté des galeries du Palais des Expositions que la S.P.R. expose une partie de ce que l'Ecole normale de Porrentruy avait préparé à l'occasion du congrès jurassien de 1956, ainsi que des objets fabriqués par la Société genevoise de travaux manuels, l'utilisation du chalet de l'Ecole du Grutli, et, naturellement, les publications de la Guilde de Documentation.

La deuxième partie est commerciale et permet aux maisons spécialisées de présenter toute la production destinée aux besoins de l'enfant.

Enfin, la troisième, la partie « attractive » offre des divertissements variés, cinéma, cirque, parcs à jeux, prévention routière (où les jeunes conducteurs peuvent passer leur certificat de sécurité routière), théâtre, marionnettes, guignol, musique et bien d'autres manifestations encore avec concours variés et nombreux.

En dehors de l'exposition proprement dite, une série de conférences et d'entretiens prendront place dans la Salle du Théâtre du Palais des Expositions et à l'Aula de l'Université. Parmi celles qui auront lieu la semaine prochaine : un entretien sur *Notre jeunesse, son vrai visage et ses problèmes* (forum organisé par R. Dutrey) le dimanche 6 octobre à 17 h. — *Le placement familial et ses exigences actuelles* (M. P. Zumbach et Mlles Lescaze et Menthonnex) le lundi 7 à 17 h.

Le mardi 8 est consacré à la journée de la Fédération des Foyers de jeunesse avec conférences, à 15 h., de M. Cl. Pahud : *L'éducateur de maisons d'enfants*, à 17 h., *La maison familiale* de M. F. Schlemmer et, à 20 h. 30, à l'Aula, de MM. les Drs Martin-du-Pan et H. Feldmann sur *La santé physique et mentale de l'enfant.*

Le mercredi 9, conférences de M. le Dr Alvim : *Les conduites psychologiques de l'enfant délinquant,* à 17 h. 30 et, à 20 h. 30, *L'enfance inadaptée* (M. le Juge Veillard).

Le jeudi 10, à 16 h., causerie de M. Geiger, le pilote des glaciers et, à 20 h. 30, à l'Aula, *Le développement de l'objectivité chez l'enfant normal* par le Dr Sarkissof.

Le vendredi 11, à 17 h. 30, M. R. Jotterand, directeur de l'enseignement primaire, parlera de la *Radio scolaire ;* le samedi 12, à 17 h., un forum organisé par l'Union Famille-Ecole discutera des *parents et l'école,* tandis qu'à 20 h. 30, M. Freinet exposera *Les conquêtes de l'école moderne.*

Souhaitons plein succès à ceux qui ont osé voir grand.

G. W.

VAUD

Petite lettre ouverte au bulletinier

Mon cher bulletinier,

Il y a quelques semaines, vous nous faisiez part des difficultés de votre tâche, difficultés qui n'échappent à personne, et je me réjouissais de pouvoir vous être agréable et utile en vous donnant l'occasion de « pondre » quelques lignes pleines d'enthousiasme à l'annonce d'une distribution gratuite de matériel pour l'enseignement de la gymnastique, puis d'une réquisition partielle possible (B.O. juin-juillet 57, p. 14).

En effet, à ma connaissance, depuis 1803 (ça fait 154 ans !), c'est la première fois que les maîtres pourront constituer un assortiment de petit matériel pour l'enseignement de la gymnastique avec la participation normale, régulière de l'Etat comme c'est le cas pour l'ensemble des fournitures scolaires. Je pensais donc que vous alliez souligner l'événement joyeusement, que vous crieriez votre reconnaissance à M. le Chef du Département, lequel a dû surmonter de réelles difficultés, que vous marqueriez d'une pierre blanche ce moment extraordinaire de notre vie scolaire découlant de décisions sensationnelles...

Mais je ne vous en veux pas : il y a eu les vacances, le manque de place, et puis vous n'enseignez plus la gymnastique.

Je me dis simplement que si tous les bulletiniers, si tous les chroniqueurs, si tous les journalistes relevaient ce qu'il y a de positif et de beau sur la terre, ils changeraient la face du monde.

En toute amitié.

L. Perrochon,
de la gymnastique.

Chœur mixte de l'Ecole normale

Le 20 septembre, le Chœur mixte de l'Ecole normale donnait à la cathédrale de Lausanne un concert entièrement consacré au musicien suédois Dietrich Buxtehude (1637-1707) à l'occasion du 250e anniversaire de sa mort. Il n'est pas dans nos intentions d'en faire la critique (il en a déjà paru dans les quotidiens lausannois), mais bien de féliciter nos quelque 150 futurs collègues, ainsi que leur directeur M. Robert Piguet, d'avoir si bien couronné un long effort d'étude. Leur enthousiasme nous réjouit. Souhaitons qu'il se maintienne pour le meilleur profit de nos classes et de nos sociétés chorales. Merci aux organisateurs d'avoir associé la SPV à ce concert en y invitant deux membres de son comité.

A. M.

Croix-Rouge Jeunesse

Disques 78 tours. — La collecte est fructueuse, mais elle continue, en faveur de camps de réfugiés.

Manuels retirés de l'enseignement. — Nous avons déjà reçus 1 261 livres de géographie ; nous acceptons aussi d'autres manuels encore utilisables, qui seront distribués dans des écoles pauvres et des orphelinats.

Dépôt. — Pour faciliter nos collègues de Lausanne et environs, le bureau de la Croix-Rouge lausannoise, 5, rue Centrale, prendra en charge le matériel que vous désirez nous remettre.

Pour les prim. sup. — De magnifiques albums sont arrivés d'Allemagne. La traduction et la réponse sont réservées à vos élèves. Qui en veut ?

Rol. Joost, Begnins.

Pressant appel aux collègues de la section de Lausanne

Le comité central SPV a mis à l'étude dans les sections :

1. Problème de la discipline ;
2. L'enfant et les loisirs.

Pour ce travail, la commission SPL vous prie instamment de faire un effort et de l'aider dans sa tâche en remplissant, même partiellement, les questionnaires (de M. Rebetez, prof. à Delémont) parus dans L'Educateur en juin ou dans le No 31 du 7 septembre 1957, et de les envoyer à : L. Vivian, ch. de Bellevue 4, Lausanne, jusqu'au 16 octobre 1957.

Les collègues que ces questions intéressent sont cordialement invités à assister à la séance du 17 octobre, à 17 heures (café du Grand-Pont, anciennement Bock, rue du Grand-Chêne). L. V.

Nos journaux d'enfants

Sous la présidence de M. Bois, inspecteur scolaire à Genève, s'est tenue récemment l'assemblée annuelle du comité consultatif et de contrôle de l'Ecolier romand et Cadet Roussel.

Les rapports du président, de Mmes Schlemmer et Chevallaz, rédactrices, l'une de Cadet Roussel, l'autre de l'Ecolier romand ; de M. R. Tauxe, du secrétariat des œuvres pour l'enfance, nous apprennent que nos journaux enfantins se portent bien. Le concours « La forêt » a connu un vif succès. La qualité primait la quantité et des prix de valeur ont pu être distribués.

Une intense propagande a été faite en Valais et à Fribourg. Si ce dernier canton se montre un peu réticent, par contre le Valais, grâce à M. Evêquoz, paraît favorable à nos journaux, malgré le prix d'abonnement plus cher que par le passé : 5 francs dès le 1er septembre. Nous n'échappons pas au renchérissement des frais d'imprimerie.

L'avenir de Cadet Roussel est souriant : des numéros en couleurs toutes les fois que ce sera possible, des mots croisés simples, des contes alternativement gais ou tragiques, et toujours des dessins et de charmants concours de bricolage et de coloriage.

De plus en plus, l'Ecolier romand consacre chaque numéro à un seul sujet (les Indiens, la Norvège, les marionnettes, etc.). Il fait chaque année une place aux jeux de tous genres. Comme celui des petits, le numéro de Noël est particulièrement soigné... Cependant, si nos enfants aiment leurs journaux, n'oublions pas que la propagande est toujours à recommencer. Qui, mieux que les membres du corps enseignant, la pourrait faire avec succès ? Une exposition itinérante, des causeries aux parents les aideront sur demande.

Disons encore que nos publications seront exposées au Salon international de l'Enfance, à Genève. Notre amie « Clémentine », grandie tout à coup, attirera les enfants et leur proposera un concours.

Œuvre féminine, Cadet Roussel et l'Ecolier romand seront aussi exposés à la SFFA, à Zurich, en 1958.

Un chaleureux merci aux deux rédactrices et à tous ceux qui les aident. V. M.

Société vaudoise de T.M. et R.S.

Les cours suivants seront organisés par la SVTM :

1. **Cours de neurothérapie par la respiration consciente.** — Comment éliminer la tension nerveuse inhérente à notre profession, presque toujours exercée dans le climat nocif de la trépidante vie moderne ?

Comment créer en nous et autour de nous cette détente nerveuse à laquelle nous aimerions recourir au moment opportun ?

Comment fortifier tout notre organisme physique, psychique et mental pour arriver à maîtriser l'agressivité des forces qui nous entourent ?

Le cours de Mme K. Wolf-Bader, de Zurich, répondra à ces questions primordiales. Voici quelques points principaux du programme de travail : zones d'innervation de l'appareil respiratoire ; le diaphragme et son entraînement ; les phases de la respiration ; le mouvement et son rythme, etc.

Les participants voudront bien avoir : tenue de sport, une couverture pour exercices à terre.

2. **Travail du rotin** (maître de cours : M. V. Bron). — La vannerie fine en rotin permet aux enfants de développer leur dextérité aussi bien que leur goût du beau. Le but du cours est de confectionner des objets faciles comportant les divers aspects de la technique de ce travail.

Les participants se muniront de : un poinçon (long), scie à découper, compas (scolaire), règle métrique, quelques chiffons de coton, un poids d'un kilo environ.

3. **Cours pratique pour l'emploi du matériel scientifique vaudois.** — M. H. Rochat nous mettra au courant de l'emploi rationnel et illimité du magnifique matériel mis à notre disposition par les autorités.

Dates des cours : 21, 22, 23 octobre, de 8 h. 15 à 12 heures et de 14 à 17 heures (pour le cours 1, début à 9 heures).

Inscriptions en versant la finance de 10 francs (non-membres 15 francs) au CCP II 133 88 G. Conne, Beaulieu 39, Lausanne.

Le comité.

Association vaudoise des maîtres de gymnastique

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise un cours d'initiation à la gymnastique aux engins le samedi 16 novembre.

Le travail consistera à étudier une série d'exercices utiles et plaisants facilement assimilables pour des élèves, et ce, à plusieurs appareils.

Directeur : Jean Tschabold, maître de gym.

Rassemblement : samedi après midi, à 14 h. 30, à la halle de gymnastique de l'Ecole normale.

Les frais de voyage seront remboursés aux membres de l'AVMG.

Programme des journées Freinet à Lausanne, Morges et Yverdon

Lausanne. Au lieu de mercredi, Freinet parlera le samedi 12 octobre, à 14 h. 30, au Foyer du Théâtre. Freinet nous entretiendra de ses expériences, répondra à nos questions et nous présentera un film. Les collègues qui le désirent peuvent prendre le dîner en compagnie de Freinet à 12 h. 30 au Restaurant du Théâtre.

Morges : Le jeudi 10 octobre, à 20 h. 30, au Casino, forum organisé par l'Ecole des Parents, sur « les relations entre l'école et les parents ». M. Roger Nordmann dirigera le débat auquel prendront part Freinet, un médecin, un de nos collègues, un père et une mère de famille nombreuse et modeste. Entrée libre.

Yverdon : Le vendredi 11 octobre, à 20 h. 30, à la salle paroissiale (Château), Freinet parlera de ses tech-

niques de l'Ecole moderne. Projection du film « Le livre de vie des petits de l'Ecole Freinet ». Entrée 1 fr. 50.

Bienvenue à tous les 9, 10 et 11 octobre !

Guilde de Travail.

Université populaire Lausanne et canton

Ouverture 14 octobre

Si je me donne la peine de relever une partie du programme, c'est en pensant à l'un des buts de la S.P.V. : le perfectionnement de la culture générale du corps enseignant (statuts, Art. 2, *d*). Les cours de l'U.P.L. sont une occasion de vous enrichir ; je me permets donc de vous les recommander. Jamais notre société n'aura les moyens de faire si bien.

I. *Arts.*

1. *Initiation à l'art.* Les grands thèmes de l'art chrétien. M. Ed. Juillerat. — Le symbolisme chrétien. — Evolution et sens des images. — Dieu et la Création. — L'homme et la chute. — Correspondance de l'Ancien et du Nouveau Testament. — Projections, visites. Mardi, 20 h. 15 - 22 h.

2. *Histoire de l'art :* M. Georges Mousson. 1re partie : l'Art populaire de l'origine à nos jours. — 2e partie : Chemins et problèmes de l'Art moderne : Réalisme - Naturalisme - Impressionnisme - Expressionnisme... Cubisme et surréalisme, etc. Projections à chaque cours. Jeudi, 20 h. 15 à 21 h. 30.

3. *Histoire de la musique :* Les grands moments de la symphonie. M. Paul-André Gaillard : La « Sinfonia » italienne. L'Ecole de Mannheim - Haydn - Mozart. Symphonie Jupiter ; Symphonie concertante. Beethoven, 1re, 5e, 7e, 9e symphonies. Berlioz, Brahms, Bruckner, César Frank, Honegger, Frank Martin. Exemples musicaux au piano et par disques. Audition intégrale de la 9e symphonie de Beethoven par les chœurs et l'orchestre du Festival de Bayreuth sous la direction de Wilhelm Furtwängler. Mercredi, 18 h. 15 à 19 h. Conservatoire.

4. *Connaissance du cinéma :* M. Freddy Buache. Chaque film est précédé d'une introduction de 10 à 15 minutes. Le jour se lève - La fin du jour - Souvaroff - Madame Dubarry - Le million - Maskerade - La tragédie de la mine - Nanouk l'esquimeau - Le cadavre vivant - Le grand jeu. 10 séances, 10 fr. Belvédère. Lundi, 20 h.15 à 22 h.

II. *Littérature.*

5. *Explications des textes :* M. G. Michaud. Textes tirés d'auteurs variés et se rapportant de préférence à des sujets touchant au caractère et à la vie de l'homme, à l'organisation de la société, etc. Séminaires. Lundi : 20 h. 15 à 22 h.

6. *Quelques aspects du théâtre français au XXe siècle :* M. H. Hentsch. Avant la 1re guerre - Entre les deux guerres - Depuis la dernière guerre. Oeuvres présentées au moyen d'analyses et d'extraits. Vendredi, 18 h. 15 à 19 h.

7. *Littérature grecque : le déclin de la civilisation grecque :* M. André Bonnard. ... Thucydide - Démosthène - Platon - Aristote - Alexandre. Le paradis de Théocrite, etc. Conclusion. Extension de l'esclavage et de la misère. Nécessité historique du christianisme. Jeudi, 20 h. 15 à 21 h.

8. *Littérature anglaise : Shakespeare, l'homme et l'œuvre :* M. Ernest Giddey. ... Vie - Les problèmes shakespeariens : le texte des œuvres de Shakespeare. Le théâtre shakespearien : analyse des principales œuvres, etc. Mardi, 18 h. 15 à 19 h.

III. *Histoire - Géographie.*

9. *Histoire des civilisations : le moyen âge :* M. Louis Junod. ... Byzance - Les royaumes barbares. L'Eglise. l'Islam. Charlemagne. La féodalité... Les croisades. La papauté et l'empire, etc. La fin du moyen âge. Mercredi, 20 h. 15 à 22 h.

10. *Evolution de l'humanité : Histoire des religions :* les phénomènes religieux. M. Henri Germond. Le vivant et le mort. La terre et le ciel. L'espace et le temps sacrés. Les relations du monde et de l'homme. Jeudi, 20 h. 15 à 22 h.

11. *Problèmes contemporains : Euratom.* M. Henri Rieben. 1. Pourquoi l'Euratom ? Le bilan énergétique européen. L'Europe et le tournant de la révolution atomique. L'équipement énergétique des pays sous-développés. L'atome va faire de la matière grise la matière première de l'avenir. L'effort atomique des autres. (URSS, USA, U-K.). — 2. Les promoteurs de l'Euratom. Le cri d'alarme de M. Louis Armand, etc. — Un objectif pour Euratom. Mercredi, 18 h. 15 à 19 h.

12. *Géographie humaine. La répartition de la population sur le globe.* M. Henri Rebeaud. L'inégalité de peuplement des diverses régions du globe ; ses causes, ses conséquences, etc. Rapport entre la densité du peuplement et le niveau de vie ; pays sous-peuplés et pays surpeuplés. ... Les migrations ; l'évolution du peuplement et ses tendances actuelles. Vendredi, 20 h. 15 à 22 h.

IV. *Philosophie.*

13. *Introduction à la philosophie : De Kant à Kierkegaard :* M. Charles-Albert Reichen. Jeudi, 18 h. 15 à 19 h.

V. *Droit - Economie.*

14. *Droit commercial : Des sociétés coopératives :* M. Roger Secrétan. Définition - Importance - Fondation - Les droits des sociétaires, etc. Mardi, 18 h. 15 à 19 h.

15. *Droit des transports :* M. Guy Flattet. Jeudi, 20 h. 15 à 22 h.

16. *Principes d'économie politique :* M. André Stalder. Les mécanismes de formation des prix. Le mécanisme des prix dans l'économie capitaliste. Le mécanisme des prix dans l'économie collectiviste du type soviétique. Le mécanisme des prix dans les systèmes d'économie dirigée. Lundi, 20 h. 15 à 22 h.

17. *Mathématiques générales (cours élémentaire),* 4 semestres. 1er semestre : M. Pierre Bidal. Introduction à l'algèbre... Graphiques, problèmes. Jeudi, 20 h. 15 à 22 h.

18. *Mathématiques appliquées à la mécanique et à d'autres chapitres de la physique,* 4 semestres. 1er semestre : M. Georges Vincent. Cinématique et dynamique du point matériel : vitesse et accélération. Dans ce cadre, dérivation et intégration de fonctions élémentaires, etc. Lundi, 20 h. 15 à 22 h.

19. *Chimie organique :* M. Roland Jaunin. Les composis du carbone, etc. Les grandes industries organiques : colorants, médicaments, matières plastiques. Expériences. Mercredi, 20 h. 15 à 22 h.

20. *Physique* (cours supérieur), 2 semestres. 1er semestre : Optique géométrique. Mme Kousmine. Notions fondamentales - Eléments et systèmes optiques. Instruments d'optique. Vendredi, 20 h. 15 à 22 h.

21. *Electronique.* 2e semestre : M. Robert Favre. L'électro-dynamique - Emission électronique. Les transistors. etc. Nombreuses expériences. Mercredi, 20 h. 15 à 22 h.

22. *Anatomie topographique,* 2 semestres. 1er semestre : M. Georges Winkler. La tête, le cou, les membres supérieurs, le thorax. Ecole de médecine. Mardi, 20 h. 15 à 21 h.

23. *Biologie : le monde prodigieux des insectes,* 2 semestres. 1er semestre : M. Jacques Aubert. Chaque leçon est illustrée par un abondant matériel : projections lumineuses de dessins et de photos ; exposition de pièces de collections ; insectes, nids ; élevages, etc. Lundi, 20 h. 15 à 22 h.

Section Vevey-Montreux

24. *Histoire de la musique :* Mme Lily Merminod, pianiste. 1. Essai de définition. 2. Quelques grands compositeurs du XIXe siècle. 3. L'histoire du Lied. Vevey, mardi, 20 h. 15 à 22 h.

25. *Histoire du cinéma :* M. René Dasen. Naissance du cinéma, etc. Débuts américains. Hollywood et le cinéma muet. Hollywood et le cinéma parlant. Le cinéma allemand. Le cinéma italien, Le cinéma scandinave. - Cinéma du Bourg, La Tour-de-Peilz, jeudi, 18 h. 15 à 19 h. 45.

26. *Initiation à l'art : Les grands thèmes de l'art chrétien :* M. Edouard Juillerat. Voir cours No 1. Montreux, lundi, 20 h. 15 à 22 h.

27. *Philosophie générale :* M. André Vœlke. Les origines de la pensée philosophique. Socrate, Platon, Aristote, etc. Bergson, l'existentialisme de Sartre. Montreux, mercredi, 20 h. 15 à 22 h.

Section Yverdon

28. *Histoire de la musique :* Mme Lily Merminod, pianiste. Voir No 24. Mercredi, 20 h. 15 à 22 h.

29. *Art de s'exprimer :* M. Jean Kiehl. Expressions orale et écrite. Exercices pratiques. Résumés. Comptes rendus. Reportages, etc. Séminaire. Mardi, 20 h. 15 à 22 h.

30. *Histoire de la philosophie : la fin de l'antiquité et le moyen âge :* M. Ed. Mauris. Le retentissement de l'idéal socratique. ... La philosophie dans le monde romain, etc. Le mouvement des idées à la fin du moyen âge. Lundi, 20 h. 15 à 22 h.

31. *La vie des oiseaux.* Introduction à l'étude de l'ornithologie et à la connaissance des oiseaux : M. Charles Chessex. Projections - Enregistrements -Films. Jeudi, 20 h. 15 à 22 h.

Section La Côte

32. *Histoire de la musique : les grands moments de la symphonie.* Voir cours No 3. Lundi, 20 h. 15 à 22 h.

33. *Connaissance du cinéma :* M. F. Buache. Le million - Hetse - Le grain magique - Le jour se lève - Le dernier des hommes - My little chickadel - Rapt - La Marseillaise, Cinéma Capitole, Nyon, les samedis à 16 h. (8 séances).

34. *Histoire de la philosophie : la philosophie grecque jusqu'à Aristote :* M. E. Mauris. Mercredi, 20 h. 15 à 22 h.

35. *Droit civil :* droit de succession - droits réels : M. G. Derron. Jeudi, 20 h. 15 à 22 h.

Renseignements : H. Chapallaz, Nyon.

***

Secrétariat de l'U.P.L., rue Pichard 12.

Finance de cours : une heure : 5 fr. par semestre ; deux heures : 9 fr. par semestre.

Et maintenant, choisissez ! *R. P.*

GENÈVE

Omnes foro

A propos du Salon de l'Enfance et de la Jeunesse, dont parle Gustave Willemin, le comité mixte recommande tout particulièrement aux membres de l'U.I.G. de participer au *forum* prévu pour samedi 12 à 17 h.

Qu'on se le dise ! *J. E.*

Amour et Groupe choral

Le groupe choral, sous l'experte direction de notre collègue Jean Delor, aura cette année une activité particulièrement intense et intéressante.

En effet, le spectacle pour le congrès a été définitivement choisi : il s'agit de « L'Amour Médecin », de Molière. Or, comme cette œuvre comporte également des chœurs et des ballets, ceux-ci seront exécutés par le groupe choral. Belle collaboration en perspective entre les amateurs de musique et les amateurs de théâtre !

Aussi recommandons-nous très chaleureusement à nos membres de participer à l'activité de ce groupe. Et bonne chance ! J. E.

Concours d'admission aux études pédagogiques

Lundi 23 eut lieu au Département la récapitulation générale du concours primaire. Le concours enfantin n'est pas terminé à l'heure où j'écris ces lignes.

Voici le tableau des résultats. Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 1956.

Examens de connaissances

	Inscriptions	Echecs	Réussites
Messieurs, classes ord.	21 (18)	8 (8)	13 (10)
Messieurs, classes spéc.	1 (4)	0 (1)	1 (3)
Dames, classes ord.	34 (25)	6 (4)	28 (21)
Dames, classes spéc.	5 (8)	2 (3)	3 (5)
Dames, enfantines	23 (16)	4 (8)	19 (8)

Détail des échecs : français 15, musique 6, dessin 1, gymnastique 2.

Examens d'aptitudes

Les chiffres des inscriptions sont inférieurs à ceux des réussites ci-dessus, du fait que les candidats qui ont échoué l'an dernier aux examens d'aptitudes n'ont pas à refaire les examens de connaissances. Ils ne se présentent donc qu'aux seconds examens.

	Inscriptions	Echecs	Réussites
Messieurs, classes ord.	15 (12)	8 (3)	7 (9)
Messieurs, classes spéc.	3 (3)	1 (1)	2 (2)
Dames, classes ord.	31 (24)	9 (5)	22 (19)
Dames, classes spéc.	5 (7)	2 (3)	3 (4)
Dames, enfantines	23 (11)	? (4)	? (7)

Quelques remarques.

1. Le total général des inscriptions s'élève à 97, ce qui représente un record. Il y en avait même 110 à fin juin. 13 candidats se sont donc désistés. Pourquoi ? Il serait intéressant d'en connaître les motifs.

2. L'augmentation des inscriptions est particulièrement sensible chez les dames, et spécialement chez les « enfantines ».

3. On compte, pour l'école primaire, 34 réussites en 1956 et 34 en 1957 ! Conclusion : vu l'augmentation des inscriptions, le nombre des échecs est proportionnellement plus grand.

4. Le nombre des échecs est particulièrement impressionnant aux examens d'aptitudes des messieurs : 9 sur 18... du 50 pour 100 !

UIGDM

Rappel

Les maîtres et les maîtresses de 6e et de 7e, ainsi que tous ceux que la question du cinéma pour les jeunes intéresse, sont conviés à une **séance d'information** organisée par le Ciné-Club Interjeunesse, le *7 octobre, à 17 heures, au Collège Moderne,* r. d'Italie.

E. H.-D.

UIGM

Assemblée générale du 25 septembre 1957

Cette séance de reprise a lieu au Café de la Poste, sous la présidence de notre ami Sangsue. Le procès-verbal rédigé par l'excellent Hainaut est lu par le même Jacques, toujours égal à lui-même.

Nous enregistrons trois démissions : **Germond, Breithaupt** et **Magnin ;** ces deux derniers, passés dans l'enseignement secondaire, sont nommés membres honoraires. Aux admissions, trois jeunes collègues ont présenté leur demande d'admission : J.-C. **Mingard,** Ch. **Mathiss** et Ch. **Burdet.** Tous trois sont acceptés. Nous leur souhaitons une très cordiale bienvenue dans notre association.

Le président Pierrehumbert prend ensuite la parole pour les communications du comité : propositions réitérées au syndicat de l'enseignement, sortie d'automne du 24 octobre, conférence Uldry du 6 novembre, escalade du 4 décembre, salon de l'enfance (lire article Willemin), congrès SPR, fichet de paie (pas obtenu), commissions pédagogiques (orateur Sangsue), caisse maladie (orateur Barbier, nouveau trésorier de la caisse). Pierrehumbert expose enfin la situation du corps enseignant primaire et enfantin quant à la revalorisation.

On passe alors au problème de notre journal corporatif : L'Educateur.

Eigenmann présente le rapport préparé par la commission désignée à cet effet, et dirige les débats, au cours desquels Willemin et Neuenschwander interviendront le plus souvent.

La plupart des points seront acceptés à une nette majorité, à l'exception de celui préconisant une diminution de la fréquence de parution du journal, point qui est admis à une faible majorité. Deux points de moindre importance sont refusés.

Voici les propositions telles qu'elles ont été finalement votées, et qui seront présentées au prochain comité romand.

1. Administration.

a) Diminuer la fréquence de parution ;

b) Désigner une commission de 12 membres (3 par canton) qui auraient la mission de rédiger des articles et trouver des collaborateurs, réguliers ou occasionnels.

2. Matière.

a) Bulletin : réduire au minimum les articles ne concernant qu'un petit nombre de collègues ; traiter régulièrement les problèmes d'ordre corporatif du moment ;

b) Educateur : éviter les travaux basés sur des manuels strictement cantonaux ; rechercher des articles de personnalités compétentes ; ne publier que des études de valeur.

3. Présentation.

Envisager l'adjonction d'une page de garde attrayante, de couleur ; appliquer les moyens typographiques modernes, dans la mise en page comme dans les titres, la variété des caractères, etc. ; ne pas oublier les photographies ou autres illustrations ; maintenir le format A 4.

4. Budget.

Les économies réalisées par une parution moins fréquente permettent d'apporter les améliorations suggérées. Il convient d'autre part de ne pas négliger la publicité. Chaque association cantonale doit se faire un devoir d'assurer une part de cette source de revenus.

Aux propositions individuelles, Chabert aimerait faire supprimer la surveillance aux titulaires de 7e année. Proposition généreuse, mais pas toujours réalisable (Chabert lui-même le sait). Le comité pense qu'il est impossible d'en faire un règlement général. En revanche, d'accord avec les membres présents, (Chabert compris), il recommande à nos membres de faire ce geste à l'égard de nos collègues de 7e année, lorsque les conditions particulières de leur bâtiment le permettent. J. E.

Fondation Charles-Plisnier

Comme on a pu lire à la page 516 du No 33, cette fondation organise une rencontre à Nancy les 16 et 17 novembre.

Le Département de l'instruction publique accordera congé le samedi 16 aux collègues qui désirent y participer. Nous le remercions sincèrement de ce geste.

Pour tous renseignements supplémentaires, on est prié de se référer au bulletin No 33. J. E.

NEUCHATEL

Exposition scolaire permanente

Pour la quatrième fois en quelques années, notre dévoué bibliothécaire André Aubert doit subir un long traitement. Il sera immobilisé pour quelques mois. Dans cette nouvelle épreuve, nous lui souhaitons de garder son excellent moral et d'espérer en des jours meilleurs. Nous lui présentons nos vœux de complet rétablissement.

Marcel Renaud a accepté le remplacement de notre bibliothécaire. Membre du comité ESP, il assurera les services de prêts et les envois par poste avec toute la conscience qu'on lui connaît. Nous l'en remercions.

Les heures d'ouverture restent fixées au mercredi de 14 à 17 heures et jeudi de 16 à 18 heures.

Collègues du dehors, adressez vos commandes de livres et de documentation à « Exposition scolaire permanente », Gymnase cantonal, Neuchâtel. C. L.

LEMANIA
ROTOR
AUTOMATIC
21 RUBIS
Fabrique d'horlogerie Lemania Lugrin SA Orient Suisse

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne Tél. 28 24 77

•

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes.

Bachots, Matu., Ecole polytechnique.

Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini.

POUR VOS COURSES OU SORTIES SCOLAIRES

joignez l'utile à l'agréable, la connaissance au divertissement en visitant

LE CHATEAU D'ORON

Vous y verrez sa salle des gardes, de justice, sa bibliothèque, sa cuisine du XIIe siècle et ses salons richement meublés et ornés, on vous servira au château : thé, café, limonade.
Prix d'entrée : 0.30 par élève

FAITES CONFIANCE A NOTRE MAISON QUI A FAIT SES PREUVES DEPUIS 1891

L'ENFANT
MARX PL. ST-LAURENT LAUSANNE
PRODIGUE

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8, Beau-Sédour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

MANGEZ MIEUX
PÂTES "Bouts Verts"
La Timbale Extra
avec timbres TINTIN

Vitavin
votre apéritif
A BASE DE PLANTES ET VIEUX VINS GÉNÉREUX

MEUBLES
BEL-AIR
MÉTROPOLE

HEIDER
MAÎTRE ÉBÉNISTE
S.A
MAISON FONDÉE EN 1860
97 ANS D'EXPÉRIENCE
100% SUISSE
LAUSANNE

HEIDER VEND
chaque jour
DES MEUBLES
pour toujours

Choix immense
toujours bon et bon marché

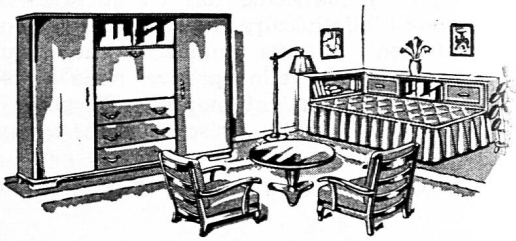

Nationale Suisse
Berne

J. A.
Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX